



foulées de la cathédrale

BULLETIN D'ENGAGEMENT individuel

29 JUIN 2024

CADRE RÉSERVÉ à l'organisation

DOSSARD N°

Payé

Licence ou CM

TARIFS

Foulées de la Cathédrale - 9,8 km : 13€
Engagement sur place : 20€

Les chèques d'engagement sont à libeller à l'ordre de **ASPTT Chartres**
4 rue Jean Perrin - 28300 Mainvilliers - avant le 22 juin 2024

Sexe masculin féminin

NOM

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

E-mail

@

Téléphone

Date de naissance

JE PARTICIPE À L'ÉPREUVE (cocher la case correspondante)

- Foulée de la Cathédrale - 9,8km
né(e) en 2008 et avant (à partir de la catégorie Cadets)

JE SUIS

- Licencié(e) à la FFA, triathlon, Ufolep, Fsgt, Fscf
Licence n°
- Non licencié(e)

JE COURS

- En individuel
- En entreprise (challenge entreprises)
Nom ou appellation
- En club
- En association
Nom ou appellation

- J'autorise les Foulées de la Cathédrale à recueillir mes données personnelles pour me proposer de participer à des courses similaires et me tenir informé des actualités.

ASSURANCE

RESPONSABILITÉ CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la GMF.

RESPONSABILITÉ ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Pour les non-licenciés, une assurance doit vous protéger.

RÈGLEMENT des courses disponibles sur www.foulees-de-la-cathedrale.fr

SIGNATURE (si mineur, signature des parents ou tuteurs)

PRÉFÉREZ

l'inscription internet sur
www.foulees-de-la-cathedrale.fr

Frais de transactions

OFFERTS

COURSES OUVERTES

Aux titulaires d'une des licences sportives suivantes en cours de validité :

- FFA Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Santé, Loisir option running ou d'un Pass'Running.
- Fédérations multisports agréées (ex : Fscf, Fsgt, Ufolep, etc), sur laquelle doit apparaître par tous moyens la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Fftri, FF pentathlon moderne
- Unss ou Ugsel pour la saison en cours dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive

OU

Aux titulaires d'une attestation Parcours de Prévention Santé ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de un an ou sa photocopie.

Prévoir 4 épingles pour le dossard.